

Tarifs

Piano			
	par mois	par trimestre	par an
	10 mensualités de	3 paiements de	1 paiement de
Enfants, étudiants (- 25 ans)	147,-- Frs	490,--Frs	1420,-- Frs
Adultes	168,--Frs	560,-- Frs	1620,-- Frs
Frais d'inscription	50,-- Frs par année et par famille (durant 3 ans)		

Ces prix s'entendent pour un cours hebdomadaire d'une durée de 30' en solo, 45' à 2, 60' à 3 ou 4 élèves.

Cours à la carte*		
Nombre de personnes	Durée	Par cours et par personne
En solo	45'	70,-- Frs
En solo	60'	90,-- Frs
En duo	60'	60,-- Frs
En trio	60'	50,-- Frs
Frais d'inscription	50,-- Frs par année et par famille (durant 3 ans)	

* Chant, Piano

Conditions générales

1. Les cours de l'Atelier d'Expression Musicale sont ouverts à tous et à toutes. Aucune connaissance du solfège ni de l'instrument n'est exigée. Seule compte la motivation.
2. Les cours sont dispensés de façon hebdomadaire. Les élèves ont la possibilité de choisir entre deux types de cours : privé ou collectif. La durée du cours collectif varie en fonction du nombre d'élèves présents.
3. Le présent contrat est conclu pour une année scolaire.
4. Une période d'essai de 3 mois (1 mois pour les cours d'éveil musical) est consentie à tout nouvel élève qui en fait la demande. Un entretien entre l'élève (et son responsable légal) et Madame Françoise Flaba est prévu au terme de cette période qui mettra fin au présent contrat si l'une des parties le souhaite.
5. Les cours manqués ne sont pas remboursés. Toute absence à un cours collectif d'instrument peut être rattrapée, soit dans le courant du trimestre, soit (maximum trois cours) dans le courant du trimestre suivant (pour autant que l'élève ait réglé le montant total du trimestre suivant). Cette faculté est à bien plaisir.
6. Tout cours à la carte décommandé moins de 24h à l'avance ne donne droit à aucun remboursement.
7. Si, pour une raison de force majeure, maladie ou accident grave, l'élève devait interrompre ses leçons au cours de l'année, une demande d'annulation pourra être formulée par écrit. Un dédit d'un mois sera demandé.
8. Le professeur remplacera, en accord avec ses élèves, les leçons qu'il aura été empêché de donner.
9. Le prix de l'enseignement, fixé sur une base annuelle est payable d'avance selon le mode de paiement choisi lors de l'inscription. Un montant de Frs 10,- est dû par l'élève pour chaque rappel de paiement.
10. Lors d'une inscription en cours d'année d'étude, le prix est calculé en fonction du nombre de cours restants.
11. Durant trois ans une finance d'inscription est perçue lors de l'inscription. Elle n'est pas remboursable en cas de désistement.
12. Le prix de l'enseignement tient compte des vacances scolaires et officielles genevoises. L'Atelier est fermé durant ces périodes, qui ne donnent naturellement lieu à aucun rattrapage.
13. Nous déclinons toute responsabilité pour les objets oubliés, échangés ou volés en nos locaux.
14. En cas de litige, Genève est considéré comme for juridique.

Formulaire d'inscription

A renvoyer à

Atelier d'Expression Musicale

Françoise Flaba

50 rue de Montchoisy

1207 Genève

022 786 81 56

e-mail : atelier@expression-musicale.ch

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Responsable légal (pour les mineurs) :

Profession :

Adresse :

Tel privé :

prof :

mobile :

E-mail :

J'ai pris connaissance des tarifs en vigueur et des conditions générales et je désire m'inscrire au cours collectif/individuel* de :

Je souhaite payer par mois / trimestre / année / autre (à spécifier)*
par BV / en liquide *

(*entourer ce qui convient)

Date et signature :